



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

filiation

Question écrite n° 6513

## Texte de la question

M. Alain Suguenot alerte Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le futur projet de loi "mariage pour tous" qu'elle doit présenter prochainement au Conseil des ministres. Plusieurs éléments importants ne figurent pas dans ce texte, soit qu'ils ont été "oubliés" ou bien que le Gouvernement souhaite faire l'impasse sur un certain nombre de discussions. Ainsi en est-il du devenir de la notion de "présomption de paternité", qui repose sur l'obligation de fidélité des époux et qui n'est pas évoquée dans le texte. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'elle envisage à ce sujet.

## Texte de la réponse

Le projet de loi du Gouvernement vise, dans un objectif d'égalité, à ouvrir le mariage aux couples de personnes de même sexe et, par conséquent, à rendre possible, pour ces couples mariés, l'accès à l'adoption. Dans le cadre du périmètre retenu, les modalités d'établissement des liens de filiation ne sont pas modifiées. Ainsi, la filiation sera établie par adoption, et donc par jugement, que l'on soit dans le cas de l'adoption conjointe d'un enfant par les deux membres du couple ou dans le cas de l'adoption de l'enfant du conjoint. Le champ de la réforme proposée est donc strictement délimité et ne concerne pas les dispositions relatives à la filiation établie par l'effet de la loi figurant au titre VII du livre 1er du code civil. En particulier, la règle relative à la présomption de paternité demeure inchangée : elle continuera à s'appliquer aux couples de personnes de sexe différent, et ne sera pas applicable aux couples de personnes de même sexe.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Suguenot](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6513

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 octobre 2012](#), page 5481

**Réponse publiée au JO le :** [5 mars 2013](#), page 2616